Automne 2026

PLAN D'ACTIONS - CTG 2027-2031

CONVENTION TERRITORIALE **2027-2031**

COMMUNAUTE DE COMMUNES PERIGORD LIMOUSIN



Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Parentalité, Animation de la vie locale, cadre de vie et accès aux droits



Territoire Perigord

Une démarche partagée pour :

- Le développement du service aux familles
- La cohésion sociale et la vie locale
- Le renforcement de l'attractivité rurale

Partenaires Institutionnels et Financiers :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

Allocations Familiales Caf de la Dordogne

Responsables du projet :
M. Raphael CHIPEAUX, président de la Communauté de Communes Périgord Limousin
M Jean François BOST, Vice – président en charge de l'enfance jeunesse
Correspondantes :
Mme Cécilia CASARO : Responsable Enfance jeunesse/chargée de coopération
05 53 62 20 10 - cecilia.casaro@perigord-limousin.fr
Mme Amanda CRON-FAURE : Chargée de coopération
06 82 70 68 73 - ctg@perigord-limousin.fr

Communauté de Communes Périgord Limousin
3 place de la République 24800 THIVIERS • 05 53 62 28 22
www.perigord-limousin.fr

PLAN D'ACTIONS - CTG 2027-2031

Projet social de territoire – Tableau stratégique

Une ambition commune

La Convention Territoriale Globale constitue un cadre de coopération entre les collectivités, la Caf et les acteurs du territoire afin de construire une réponse coordonnée aux besoins des habitants.

Le projet de territoire s'appuie sur six enjeux prioritaires issus du diagnostic territorial. Ils constituent les axes structurants du plan d'actions et ont vocation à être mis en œuvre de manière transversale, en recherchant la complémentarité des acteurs et l'équité d'accès aux services.

Fil conducteur transversal

PRINCIPES TRANSVERSAUX

Les six axes sont complémentaires et doivent être mis en œuvre selon plusieurs principes communs :

PROXIMITÉ
Développer des réponses adaptées aux réalités des différentes communes.

ALLER-VERS
Ne pas attendre que les habitants viennent vers les services, mais développer des démarches de proximité et de rencontre.

PARTICIPATION DES HABITANTS
Associer les habitants à l'identification des besoins, à la construction des projets et à leur évaluation.

COOPÉRATION
Favoriser la complémentarité entre collectivités, Caf, associations, institutions, professionnels et habitants.

TRANSVERSALITÉ
Croiser les enjeux plutôt que les traiter de manière cloisonnée : mobilité, jeunesse, parentalité, logement, inclusion et lien social se renforcent mutuellement.

COMMUNICATION
Vise à informer, mobiliser et favoriser la participation de l'ensemble des acteurs et habitants autour des actions et objectifs de la CTG - Création d'une « Fiche ACTU »-

HANDICAP ET ACCESSIBILITE
Vise à garantir l'accès de tous les services, équipements et activités, en favorisant l'inclusion et l'égalité des chances des personnes en situation de handicap

Une priorité : Un maintien de l'existant

Dans une CTG, la priorité accordée au **maintien de l'existant** garantit la pérennité, la visibilité et la qualité des services rendus aux familles avant le déploiement de nouvelles offres.

Objectifs stratégiques	Description de l'objectif	Actions opérationnelles associées	Partenaires clés
Maintenir le soutien financier aux collectivités	Fonctionnement Investissement Financement des ETP	- Maintien du versement des **Prestations de Service (PS).** - Demande d'investissement selon le besoin - Postes de chargé de coopération	CAF /MSA/ Conseil Départemental EPCI Communes Services de l'État…..

Les 6 axes structurant le plan d'action de notre CTG

Ces axes sont divisés en fiche action dans lesquelles nous retrouvons les objectifs opérationnels et les moyens de mis en œuvre ainsi que les indicateurs d'évaluation



Axe 1 : Petite Enfance 0-6 ans et soutien à la parentalité 4

Axe 2 : Autonomie et épanouissement des 3-25 ans 9

Axe 3 : Animation de la vie locale 15

Axe 4 : Equité Territoriale 19

Axe 5 : Cadre de vie 25

Axe 6 : Mobilité rurale, inclusive, douce et solidaire 30

Axe 1 : Petite Enfance 0-6 ans et soutien à la parentalité

Axe 1	**PETITE ENFANCE (0 – 6 ans) ET SOUTIEN À LA PARENTALITÉ**
Objectifs stratégiques :	Favoriser le développement et le bien-être du jeune enfant tout en renforçant les ressources et les compétences des parents - Répondre aux attendues du Service Public de la Petite Enfance (SPPE)
Constat	Taux de couverture de garde de 45,7 % (fortement inférieur à la moyenne départementale de 57 %), chute continue du nombre d'assistantes maternelles (-2,4 %/an) vieillissantes, absence de crèche publique PSU sur le territoire, pénurie de garde occasionnelle/du samedi, et risque d'épuisement parental amplifié par l'isolement rural
Le défi	Accompagner les familles dès la petite enfance (les 1 000 premiers jours), consolider et diversifier l'offre d'accueil, et déployer des services de proximité et de répit sur l'ensemble du territoire
Les pistes de travail	Etude de faisabilité d'une crèche intercommunale en interne ou externalisée / idée d'une halte-garderie itinérante Création d'espace et de temps de répit parental Continuité d'espaces de parole dédiés aux parents et familles : cafés parents en lien avec la référente famille

Axe 1	**PETITE ENFANCE (0 – 6 ans) ET SOUTIEN À LA PARENTALITÉ**
Fiche Action 1 :	**Observatoire du territoire de la Petite Enfance et adaptation de l'offre d'accueil (compétence 1 du SPPE & Étude de faisabilité)** *(Recueil des données, transfert de la compétence de planification SPPE, étude des besoins en termes d'accueil du jeune enfant)*
Fiche Action 2 :	**Accompagner les parents dans le choix du mode de garde et soutenir les professionnels (Relais Petite Enfance RPE)** *(Guichet unique RPE "L'Isle aux Enfants", valorisation du métier d'assistante maternelle, Guide des parents)*
Fiche Action 3 :	**Soutenir les parents et prévenir l'épuisement parentale** *(Espace Familles, Référente Familles, Family Bus / Bus Parentalité, répit parental, prévention du burn-out)*
Fiche Action 4 :	**Favoriser l'éveil et la socialisation –** *(LAEP "Ribambelle" & LAEP itinérant via le Family Bus, Ludothèque, Bébés lecteurs, ateliers parents-enfants)*

Fiche Action 1 :	**Observatoire de la Petite Enfance et adaptation de l'offre d'accueil (compétence 1 du SPPhE & Étude de faisabilité)** *(Recueil des données, transfert de la compétence de planification SPPE, étude des besoins en termes d'accueil du jeune enfant)*
Diagnostic initial	**Bilan CTG précédent & Services :** La CCPL exerce 3 des 4 missions de l'Autorité Organisatrice du SPPE (recenser, informer, soutenir la qualité). La compétence « planification » relevait jusqu'ici des communes. **Diagnostic 2026 :** Taux de couverture petite enfance très bas (45,7 % contre 57 % en Dordogne et 60,9 % au niveau national). Chute des naissances (83 naissances en 2022, -3,7 %/an) avec 258 enfants de moins de 3 ans. Absence totale d'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) public PSU (seule 1 micro-crèche PAJE privée de 12 places existe à Thiviers). Pénurie de garde ponctuelle/le samedi. Nécessité de transférer la compétence « planification » à la CCPL fin 2026 pour capter les leviers du SPPE
Public cible	Jeunes enfants (0-3 ans), parents et futurs parents, élus locaux, professionnels de la petite enfance
Objectifs opérationnels	Recueillir, analyser et coordonner les données relatives à l'accueil des 0-3 ans via un Observatoire de la Petite Enfance. Répondre à la compétence 1 du SPPE à l'échelle de la communauté de communes Réaliser une étude de besoins Accompagner la prise de compétence « Planification » par la CCPL dans le cadre du Service Public de la Petite Enfance (SPPE)
Modalités de mise en œuvre	Structuration de l'Observatoire de la Petite Enfance en lien avec la CAF et la MSA Lancement de l'étude d'opportunité/faisabilité pour un mode d'accueil collectif Concertation avec les maires et délibération du conseil communautaire pour le transfert formel de la compétence de planification à l'intercommunalité. Projection des besoins d'accueil en lien avec le futur Pôle Enfance-Jeunesse-Familles de Thiviers
Echéances de réalisation	Fin 2026 **:** Réflexion et délibération des élus sur le transfert de compétence SPPE. (Cf, délibération du CC du 24/09/26) 2027 **:** Réalisation de l'étude de faisabilité/besoins et installation de l'Observatoire 2028-2031 : Arbitrages et déploiement progressif des nouvelles solutions de garde
Moyen à mobiliser	Service Enfance-Jeunesse/RPE CCPL, Ingénierie CAF 24 / MSA, cabinet d'études spécialisé, dotations d'État SPPE versées à l'intercommunalité
Partenaires sollicités	CAF de la Dordogne, MSA (Grandir en Milieu Rural), Conseil Départemental 24 (PMI), communs membres de la CCPL, CC Isle Loue Auvézère en Périgord (CCILAP)
Résultats attendus	Pilotage précis des besoins, hausse du taux de couverture, création de solutions de garde adaptées aux horaires atypiques des parents actifs, attractivité résidentielle
Indicateurs d'évaluation	Transfert effectif de la compétence « Planification SPPE » validé Réalisation de l'étude de faisabilité d'un accueil collectif/itinérant Évolution du taux de couverture global de la petite enfance. Nombre de bilans et données de l'Observatoire publiés par an Questionnaire de satisfaction

Fiche Action 2 :	**Accompagner les parents dans le choix du mode de garde et soutenir les professionnels (Relais Petite Enfance RPE)** *(Guichet unique RPE "L'Isle aux Enfants", valorisation du métier d'assistante maternelle, Guide des parents)*
Diagnostic initial	**Bilan CTG précédent & Services :** Le RPE « L'Isle aux Enfants » (gestion CCPL en partenariat avec la CCILAP) est un pilier structurant (permanences à Thiviers, Excideuil, Lanouaille, ateliers d'éveil, accompagnement des parents employeurs). **Diagnostic 2026 :** L'accueil individuel représente 77 % à 85 % de l'offre formelle du territoire (103 places chez les assistantes maternelles). Tendance très préoccupante : baisse de 2,4 % par an du nombre d'assistantes maternelles (37 en 2023 -> 31 fin 2024). 80 % d'entre elles ont entre 40 et 60 ans (22,6 % ont plus de 55 ans). Paradoxe identifié : certaines assistantes maternelles restent sans contrat faute d'un outil efficace de mise en relation directe avec les parents
Public cible	Parents et futurs parents, 31 assistantes maternelles actives du territoire, gardes à domicile, candidats aux métiers de la petite enfance
Objectifs opérationnels	-Consolider le RPE comme guichet/point d'entrée unique d'information et d'orientation pour l'ensemble des modes de garde. -Créer un « Guide des parents » lisible recensant l'offre de garde, les démarches administratives et les aides financières. -Lutter contre la pénurie et le vieillissement de la profession en valorisant le métier d'assistante maternelle et en facilitant la mise en relation avec les familles -Lutter contre l'isolement des professionnelles via la formation continue, les ateliers d'éveil et l'analyse de pratiques
Modalités de mise en œuvre	Rédaction et diffusion d'un « Guide des parents / Point d'entrée Petite Enfance » (numérique et papier). Renforcement des permanences d'accompagnement administratif pour les parents employeurs (contrats, Pajemploi). Organisation d'actions de promotion du métier d'assistante maternelle en lien avec France Travail et les forums de l'emploi. Poursuite des ateliers d'éveil itinérants (Thiviers, La Coquille, Lanouaille, Payzac, St-Médard-d 'Excideuil) et développement du Padlet de formation. Mise en réseau partenariale avec les MAM (Eyzerac, St-Médard-d 'Excideuil) et la micro-crèche de Thiviers
Echéances de réalisation	2027 **:** Édition du Guide des parents et actions de valorisation du métier 2027 **:** Emménagement du RPE dans le nouveau Pôle Enfance-Jeunesse-Familles de Thiviers. 2027-2031 : Animation continue du réseau d'assistantes maternelles et permanences décentralisée
Moyen à mobiliser	Responsable du RPE (1 ETP) /Réflexion en cours sur une nouvelle organisation sur les 2 communautés de communes PL et CCILAP augmentation d'un 0.5 ETP (renouvellement agrément début 2027) , locaux dédiés RPE (Thiviers, La Coquille, Lanouaille), outils numériques (Portail Famille, Padlet), budget d'animation
Partenaires sollicités	CC Isle Loue Auvézère en Périgord (CCILAP), CAF de la Dordogne, MSA, Conseil Départemental 24 (Services agréments PMI), France Travail. Intervenants extérieurs
Résultats attendus	Lisibilité accrue de l'offre, réduction des vacances de contrats chez les assistantes maternelles, frein à la baisse des effectifs agréés, professionnalisation
Indicateurs d'évaluation	Nombre de familles informées et accompagnées par le RPE par an. Nombre d'assistantes maternelles participant aux ateliers d'éveil et formations. Nombre d'exemplaires du « Guide des parents » diffusés Évolution du nombre d'assistantes maternelles actives agréées sur le territoire Questionnaire de satisfaction

Fiche Action 3 :	**Soutenir les parents et prévenir l'épuisement parental** *(Espace Familles, Référente Familles, Family Bus / Bus Parentalité, répit parental, prévention du burn-out)*
Diagnostic initial	**Bilan CTG précédent & Services :** Structuration de l'Espace Familles (2024) impulsée par le projet FIPE (2023-2025). Recrutement d'une Référente Familles et acquisition du Family Bus / Bus Info Familles (64 familles adhérentes en 2025). Organisation de la Semaine de la Parentalité (2025) et de « Familles en fête ». **Diagnostic 2026 :** 17,9 % de familles monoparentales avec enfants de < 3 ans et 37,6 % de foyers allocataires sous le seuil de bas revenus. Éloignement lourd des spécialistes de santé infantile (pédiatres > 40 min, pas de PAEJ pour les parents d'ados). Diagnostic « Porteur de paroles » : 22,4 % des professionnels et parents pointent l'isolement géographique/relationnel et le risque d'épuisement/burn-out parental. Demande forte de répit parental et d'écoute
Public cible	Parents d'enfants de 0 à 6 ans, futurs parents (premiers 1000 jours), familles monoparentales, parents isolés ou vulnérables
Objectifs opérationnels	-Offrir des temps et espaces de répit parental pour prévenir la dépression post-partum et l'épuisement parental. (Continuité des espaces LAEP) -Développer l'« aller-vers » via le Family Bus / Bus Info Familles pour accompagner les parents isolés dans les communes ruraux. -Proposer des espaces de parole et d'échange entre pairs (« Cafés-Familles », ateliers « Douce Parenthèse », réunions futurs parents) -Sensibiliser et informer sur les aides à domicile (TISF de la CAF/MSA/CD) et la santé parentale -Accompagner autour du dispositif Vacaf
Modalités de mise en œuvre	Déploiement des tournées du Family Bus sur les places de villages, devant les écoles et marchés pour offrir un espace d'écoute et d'orientation. Animation régulière de « Cafés-Familles » et d'ateliers thématiques de répit (sophrologie, bien-être, soirées échanges) portés par la Référente Familles Organisation de temps d'accueil d'information dédiés aux futurs parents (parcours 1000 premiers jours) en partenariat avec la PMI, la CAF/ MSA et l'ARS-CPTS Intégration de solutions de garde d'enfants ponctuelles pendant les ateliers réservés aux parents pour lever le frein de la garde. Pérennisation des événements phares (*Semaine de la parentalité*, *Familles en fête)*
Echéances de réalisation	2027 : Pérennisation du poste de Référente Familles et extension des tournées du Family Bus. 2027 : Restructuration et installation du Bureau Info Familles dans le nouveau Pôle Enfance 2027-2031 : Programmation annuelle du répit parental, des Cafés-Familles et événements
Moyen à mobiliser	Poste de Référente Familles (Espace Familles CCPL), véhicule itinérant **Family Bus**, intervenants spécialisés - Financements Réseau parentalité 24 avec le FNP (CAF) et GMR (MSA) -
Partenaires sollicités	CAF Dordogne, MSA (Grandir en Milieu Rural - GMR), UT de Nontron / PMI (CD24), CIDFF, UDAF 24, Tiers-lieux locaux (L'HanGare- EVS-, Les Paulissonnes, Récréathiv', Eco Centre), Association Happi Culture. ARS et CPTS
Résultats attendus	Rupture de la solitude des jeunes parents, baisse de l'épuisement parental, détection précoce des fragilités, meilleur accès aux aides de droit commun (CAF/MSA/TISF)
Indicateurs d'évaluation	Nombre de familles rencontrées et accompagnées par la Référente Familles et le Family Bus. Nombre de sessions de « Cafés-Familles » et d'ateliers répits organisés Nombre de participants aux événements (*Semaine de la parentalité*, *Familles en fête*). Taux de satisfaction et sentiment de rupture d'isolement exprimé par les parents

Fiche Action 4 :	**Favoriser l'éveil et la socialisation –** *(LAEP "Ribambelle" & LAEP itinérant via le Family Bus, Ludothèque, Bébés lecteurs, ateliers parents-enfants)*
Diagnostic initial	**Bilan CTG précédent & Services :** Le LAEP « Ribambelle » (Thiviers) est un lieu d'accueil historique. Après une expérimentation en 2024-2025 sur La Coquille, Jumilhac et Négrondes non concluante en fixe, le service a été réorganisé en 2026 : 2 créneaux fixes à Thiviers (lundi/vendredi) + un LAEP itinérant via le **Family Bus**. La Ludothèque (créée en 2018) est la porte d'entrée de l'Espace Familles. **Diagnostic 2026 :** 725 enfants de 0 à 6 ans (5,1 % de la population). Omniprésence des écrans fragilisant le binôme parent-enfant. Besoin exprimé d'activités partagées permettant aux parents d'« être et faire avec leur enfant », de préparer la socialisation avant la maternelle et de développer l'éveil culturel dès le premier âge
Public cible	Enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou adulte référent, futurs parents, assistantes maternelles
Objectifs opérationnels	-Pérenniser et adapter le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) en combinant accueil fixe et LAEP itinérant. -Proposer des ateliers partagés parents-enfants (motricité, éveil musical, jeux, création) pour renforcer le lien d'attachement et offrir des alternatives aux écrans. -Développer l'éveil culturel de la petite enfance via le réseau des bibliothèques (« Bébés lecteurs », balades contées) et la Ludothèque -Favoriser la socialisation en douceur du tout-petit et les passerelles vers l'école maternelle (RPI/TPS)
Modalités de mise en œuvre	Maintien de l'accueil hebdomadaire du LAEP « Ribambelle » à Thiviers (lundi et vendredi matin) encadré par 2 accueillants formés (agents CCPL et travailleurs sociaux du CD24) avec supervision par un psychologue. Déploiement du LAEP itinérant à bord du **Family Bus** dans les communes rurales. Programmation d'ateliers réguliers parents-enfants au sein de la Ludothèque, des bibliothèques et des tiers-lieux. Poursuite des animations « Bébés lecteurs » et balades contées en partenariat avec le réseau des bibliothèques et le RPE. Organisation de temps de passerelle Petite Enfance / École maternelle (visites des classes TPS/PS par les enfants de l'Espace Familles /RPE)
Echéances de réalisation	**2026 :** Consolidation du double format LAEP (fixe Thiviers + itinérant Family Bus). **2027 :** Installation du LAEP et de la Ludothèque au Pôle Enfance-Jeunesse-Familles. **2027-2031 :** Déploiement continu des ateliers parents-enfants et Bébés lecteurs
Moyen à mobiliser	Référente Familles, Équipe d'accueillants LAEP (CCPL et CD24), psychologue superviseur, animatrice Ludothécaire, réseau des bibliothécaires, matériel ludique, Family Bus
Partenaires sollicités	CAF de la Dordogne, MSA, Conseil Départemental 24 (UT Nontron / PMI), réseau des bibliothèques de la CCPL, écoles maternelles/RPI, micro-crèche et MAM Financements Réseau parentalité 24 avec le FNP (CAF) et GMR (MSA)
Résultats attendus	Éveil et préparation du tout-petit à la vie en collectivité, renforcement des compétences parentales, prévention des troubles de la relation liés aux écrans, égalité d'accès à la culture
Indicateurs d'évaluation	Nombre de fréquentations (enfants et parents) au LAEP fixe et itinérant. Nombre d'ateliers parents-enfants et séances « Bébés lecteurs » réalisés par an. Nombre de familles adhérentes à la Ludothèque / Espace Familles. Nombre de séances de supervision d'équipe réalisées avec le psychologue Questionnaire de satisfaction

Axe 2 : Autonomie et épanouissement des 3-25 ans

Axe 2	**AUTONOMIE ET ÉPANOUISSEMENT DES 3–25 ANS**
Objectifs stratégiques :	**Construire un parcours éducatif et social cohérent de 3 à 25 ans, favorisant l'accès aux loisirs, à la culture, au sport, à la mobilité, à l'engagement et à l'autonomie.** **Structurer le soutien à la parentalité pour épauler les familles à chaque étape du développement**
Constat	Un territoire rural étendu caractérisé par un éloignement des services et des enjeux de mobilité pour les jeunes. La consultation des habitants montre que la jeunesse et la parentalité sont des sujets centraux pour 77 % des familles, avec une attention particulière à porter aux 15-25 ans et aux familles avec adolescents Manque d'infrastructures et de lieux de rencontre Sentiment d'oisiveté et manque d'activités adaptés
Le défi	Offrir à chaque enfant et jeune les conditions favorables à son développement, son épanouissement, son autonomie et sa participation à la vie du territoire. Garantir la continuité éducative et l'égalité d'accès aux loisirs/droits, tout en rompant l'isolement géographique des jeunes ruraux pour favoriser leur autonomie et leur intégration sociale/citoyenne
Les pistes de travail	Développer une offre de loisirs accessible Favoriser l'autonomie / Favoriser l'égalité d'accès Alliance éducative et PEDT Encourager la participation des jeunes Soutiens actifs aux initiatives citoyennes portées par les jeunes (junior association) Prévenir l'isolement et le décrochage Le pôle enfance comme lieu identifiable pour les familles, enfants et jeunes intégrant un Bureau Parentalité

Axe 2	**AUTONOMIE ET ÉPANOUISSEMENT DES 3–25 ANS**
Fiche Action 1 :	**Développer une offre de loisirs accessible**
Fiche Action 2 :	**Prévenir l'isolement et le décrochage social** *(Info Jeunesse, IJ itinérante, prévention des conduites à risques, BAFA de territoire)*
Fiche Action 3 :	**Favoriser l'autonomie et encourager la participation des jeunes** *(Junior Association JAVA, Conseil Jeunes, chantiers citoyens, co-construction de projets)*
Fiche Action 4 :	**Favoriser l'égalité d'accès aux services et l'égalités des chances** *(Tarification Enfance / QF, inclusion handicap AEEH, gratuite et adaptée)*

Fiche Action 1 :	Développer une offre de loisirs accessible
Diagnostic initial	Le territoire compte 18 écoles, 13 périscolaires, 2 ALSH (Thiviers et Jumilhac) et le dispositif TAMM (Temps d'Activités du Mercredi Matin - Plan Mercredi). L'essai d'un 3e ALSH à La Coquille n'a pas été concluant et a été abandonné pour concentrer les moyens. En 2025, un effort important a été porté sur la professionnalisation des animateurs (méthodes Tatou Kompri, Théâtre Forum **Diagnostic 2026 :** 1 592 enfants de moins de 15 ans et 1 039 jeunes de 15-24 ans. 76,9 % des familles expriment un fort besoin d'activités culturelles, artistiques et d'espaces d'écoute. Demande forte d'apprentissage de la nage dès le plus jeune âge (aisance aquatique pour les 5-6 ans financée par la SDJES) et de renforcement des compétences psychosociales (gestion des émotions, prévention du harcèlement
Public cible	Enfants de 3 à 11 ans et adolescents, équipes d'animation périscolaires et extrascolaires
Objectifs opérationnels	-Garantir une offre de loisirs éducatifs, culturels et sportifs diversifiée et accessible sur l'ensemble des sites ALSH et TAMM (Plan Mercredi) Les Temps du mercredis Matins (TAMM) ont été initiés après l'arrêt des TAP. Nous avons souhaité garder la pertinence de ces temps et l'adapter aux mercredis matin permettant ainsi d'offrir aux enfants la chance de découvrir des activités sportives artistiques et culturelles et également de continuer à travailler avec les associations locales du territoire -Développer les savoirs fondamentaux et de sécurité (Aisance aquatique pour les 5-6 ans, le Savoir nager et le Savoir Rouler à Vélo) -Renforcer la qualité éducative et la posture professionnelle des animateurs (formations aux compétences psychosociales (ex : PRODAS), gestion des émotions, prévention du harcèlement). -Consolider les alliances éducatives avec le PEDT (2026-2031) et le dispositif Territoire Éducatif Rural - TER (2026-2028) - Identification du nouveau pôle enfance en tant que lieu identifié et repérable pour les familles et les enfants et jeunes
Modalités de mise en œuvre	Programmation structurée des TAMM du mercredi matin avec rotation d'intervenants extérieurs (théâtre, percussions, sports) et animateurs référents. Organisation de cycles d'Aisance Aquatique en partenariat avec la SDJES / Agence du Sport Programme de formation continue mutualisé pour l'ensemble des agents/animateurs (BAFA/BAFD, gestion des émotions avec suivi des équipes par une psychologue sur des temps d'Analyse de Pratique Professionnelle, formation conjointe avec les équipes éducatives scolaires sur des méthodes de développement des compétences psychosociale (ex : Prodas). Continuation de temps de réunions de régulation autour de la posture de l'animateur. Définition de projets éducatifs partagés en lien avec l'Espace Familles, la médiathèque et la ludothèque Co construction d'actions entre services regroupés sur un même lieu **le pôle enfance** à Thiviers Ce pôle enfance permet de développer une offre d'accueil accessible pour tous, ouverte et repérable
Echéances de réalisation	**2027-2031 :** Programmation pluriannuelle des TAMM, sessions annuelles d'Aisance Aquatique et cycles de formation
Moyen à mobiliser	Dispositif Projet Educatif de Territoire (PEDT) , Équipes d'animation du Service Enfance-Jeunesse CCPL, locaux mutualisés des ALSH (école maternelle de Thiviers, Jumilhac), bassins/piscines partenaires, intervenants artistiques/sportifs, budget formation CNFPT/CAF/MSA – CNFPT

Partenaires sollicités	CAF de la Dordogne, MSA (Grandir en Milieu Rural), SDJES (continuité éducative) DSDEN24 / Éducation Nationale (dispositif TER), PNR Périgord-Limousin, associations culturelles et sportive/ Planning familial, CNFPT
Résultats attendus	Montée en qualification des animateurs, participation active à la lutte contre la noyade, réduction des risques de harcèlement, épanouissement des enfants et égalité d'accès aux activités éducatives
Indicateurs d'évaluation	Nombre d'enfants inscrits aux TAMM et aux ALSH (mercredis et vacances). Nombre d'enfants de 5-6 ans certifiés au cycle Aisance Aquatique Nombre d'animateurs formés au BAFD/BAFA et aux compétences psychosociales Nombre de projets éducatifs coconstruits dans le cadre du TER et du PEdT

Fiche Action 2 :	**Prévenir l'isolement et le décrochage social** *(Info Jeunesse, IJ itinérante, prévention des conduites à risques, BAFA de territoire)*
Diagnostic initial	**Bilan CTG précédent & Services existants :** L'Espace Jeunes (La Coquille) a compté 85 inscrits uniques en 2024. Des animations « hors les murs » sur la pause méridienne dans les collèges de Thiviers et La Coquille ont réuni ~50 jeunes. Réalisation de projets vidéos de prévention (harcèlement, sexisme) primés au festival Mathilda. **Diagnostic 2026 :** Seuls 32 % des 18-24 ans sont scolarisés/étudiants sur place (absence d'université). Taux de chômage des 15-24 ans atteignant 22,7 %. Éloignement géographique lourd (50 min de trajet vers les lycées). Manque de lieux d'écoute et d'information. Nécessité de créer un Point Info Jeunesse (PIJ) au sein du futur Pôle Enfance en 2027 et de développer un partenariat avec "IJ NOMAD" et la mission Locale
Public cible	Adolescents de 11 à 17 ans, jeunes adultes de 18 à 25 ans (collégiens, lycéens, apprentis de la MFR, jeunes en recherche d'emploi ou en rupture d'insertion, mission locale)
Objectifs opérationnels	-Offrir un espace d'accueil, d'écoute et d'information de proximité (Information Jeunesse IJ) pour lutter contre le décrochage et l'isolement. -Mettre en place des actions de prévention ciblées (santé mentale, addictions, écrans, discriminations) -Structurer une démarche de « BAFA de territoire » pour former et qualifier localement les jeunes aux métiers de l'animation -Envisager le déploiement du dispositif d'« IJ NOMAD » (itinérance en bus/véhicule et présence en établissement) pour aller vers les jeunes isolés dans les communes ruraux du territoire de la CCPL -Ecoute spécifiques aux parents d'adolescents
Modalités de mise en œuvre	Dépôt du dossier de labellisation et ouverture de l'**Info Jeunesse (IJ)** dans le nouveau Pôle Enfance-Jeunesse de Thiviers (2027) Accentuer la proposition d'interventions régulières sur les lieux de vie des jeunes (collèges de Thiviers et La Coquille, MFR, Lycée Pro Cuir et Bois, places de villages via le Family Bus). Organisation de sessions de formation BAFA financées/accompagnées à l'échelle du territoire (« BAFA de territoire ») avec contrepartie d'heures de stage pratiques dans les ALSH locaux. Ateliers de prévention participatifs sous formes artistiques et numériques (création vidéo, théâtre forum, cafés-débats) Temps d'accueil parents d'ados (en lien avec la Référente Familles)
Echéances de réalisation	Octobre 2026 **:** Dépôt du dossier de labellisation IJ / PIJ 2027 : Inauguration de l'espace IJ au Pôle Enfance de Thiviers et lancement du « BAFA de territoire » 2027-2031 : mises en place d'ateliers de prévention décentralisés
Moyen à mobiliser	Animateur/Coordinateur Jeunesse qualifié (1.5 ETP PS Jeunes), Référente Familles Véhicule itinérant (Family Bus / IJ NOMAD), agrément CAF (PS Jeunes), financements MSA (GMR), SDJES, CRIJ, Mission Locale
Partenaires sollicités	CAF de la Dordogne, MSA, SDJES, Mission Locale Haut-Périgord, collèges et lycées du territoire et Centre d'Info et d'Orientation (CIO), MFR de Thiviers, associations de prévention, maison des ados, IJ nomad, CIJ de périgueux
Résultats attendus	Repérage précoce des fragilités et du décrochage, réorientation vers les structures de droit commun, qualification des jeunes du territoire via le BAFA, baisse du sentiment de solitude des 15-25 ans
Indicateurs d'évaluation	Nombre de jeunes reçus/informés dans le cadre de l'IJ (au PIJ et via IJ itinérante avec le Family bus) Nombre de jeunes engagés dans la démarche « BAFA de territoire ». Nombre d'ateliers de prévention réalisés et nombre de participants. Nombre de jeunes orientés vers la Mission Locale ou des structures de santé/soin

Fiche Action 3 :	**Favoriser l'autonomie et encourager la participation des jeunes** *(Junior Association JAVA, Conseil Jeunes, chantiers citoyens, co-construction de projets)*
Diagnostic initial	**Bilan CTG précédent & Services existants :** Création réussie en 2023 de la Junior Association « JAVA » (12 jeunes) ayant mené un projet d'échange culturel à Javéa (Espagne) et financé ses actions par l'autofinancement (lotos, ventes de crêpes). Réalisation de chantiers participatifs jeunes (ex. rénovation du skate-park de Thiviers). **Diagnostic 2026 :** Demande explicite des habitants et des professionnels pour « redonner la parole aux jeunes », lutter contre le sentiment d'oisiveté ou d'invisibilité des 12-25 ans, et les impliquer directement dans l'aménagement du cadre de vie. Besoin d'institutionnaliser la démocratie participative des jeunes
Public cible	Jeunes du territoire âgé de 11 à 25 ans (adhérents de l'Espace Jeunes, collégiens, lycéens, jeunes ruraux)
Objectifs opérationnels	-Renforcer et pérenniser l'accompagnement des initiatives citoyennes de jeunes (Junior Association JAVA, création de nouvelles associations jeunes) -Structurer la démocratie participative des jeunes (Conseil Intercommunal des Jeunes / Conseils d'enfants et d'ados au sein des accueil de loisirs) -Développer l'autonomie à travers la co-construction de séjours, d'événements et de projets autofinancés (camps d'été, séjours culturels, échanges) -Impliquer les jeunes dans la vie locale et l'amélioration de leur cadre de vie via des chantiers citoyens -Création d'une « Web Radio »
Modalités de mise en œuvre	Accompagnement méthodologique, logistique et administratif continu de la Junior Association JAVA par l'animateur jeunesse et parents volontaires Organisation de chantiers citoyens participatifs pendant les vacances (ex. rafraîchissement d'équipements sportifs, peinture d'écoles, aménagements paysagers) en lien avec les communes. Accompagnement à la recherche de financements et au montage de dossiers (Fonds de Participation des Jeunes, CAF, MSA) Co-construction complète de séjours éducatifs et d'échanges (définition du budget, choix de la destination, règles de vie collectives). Création d'un Conseil Jeunes à l'échelle de la CCPL réuni régulièrement pour donner son avis sur les projets intercommunaux Mise en place progressive d'atelier autour des médias pour développer une « Web Radio »
Echéances de réalisation	**2027-2031 :** accompagnement de JAVA **2028 :** Création d'une web radio. Structuration d'un Conseil Jeunes intercommunal **2027-2031 :** Réalisation annuelle de chantiers citoyens et co-construction de 1 séjour en autonomie tous les 2 ans
Moyen à mobiliser	Animateur jeunesse CCPL, locaux de l'Espace Jeunes (La Coquille puis futur Pôle Enfance de Thiviers), enveloppes d'aide aux projets jeunes (CAF/MSA/Région), matériel de chantier et de communication
Partenaires sollicités	CAF de la Dordogne, MSA, SDJES, communs membres de la CCPL, comité de jumelage, collèges, associations locales, réseau RNJA (Juniors Associations), Radio Kaolin, membres du dispositif TER
Résultats attendus	Autonomisation concrète des adolescents, valorisation de leur image locale, renforcement du sentiment d'appartenance au territoire, apprentissage pratique de la citoyenneté
Indicateurs d'évaluation	Nombre de jeunes engagés dans la Junior Association Nombre de chantiers citoyens réalisés et nombre de communes Nombre de projets/séjours co-construits et autofinancés par les jeunes. Nombre de jeunes impliqués autour de la « Web Radio » Nombre de réunions et de propositions émanant du Conseil Jeunes

Fiche Action 4 :	**Favoriser l'égalité d'accès aux services et l'égalités des chances** *(Tarification Pôle Enfance / QF, inclusion handicap AEEH, communication dé-stigmatisée, gratuité/tarifs adaptés)*
Diagnostic initial	**Bilan CTG précédent & Services existants :** Mise en œuvre d'une tarification modulée au Quotient Familial (QF) pour le périscolaire, les TAMM et l'ALSH. 95 enfants bénéficient de l'AEEH (4,7 % des moins de 18 ans). 42,5 % des foyers vivent avec de bas revenus (RUC* moyen de 1 334 € pour la CCPL et 1613 € sur le département.) **Diagnostic 2026 :** La concertation des acteurs éducatifs (PEDT - Dossier 6 / Table 4) souligne le risque de stigmatisation lié aux dispositifs trop ciblés et préconise de « repenser la communication autour des aides en valorisant l'activité plutôt que le soutien » Freins financiers et culturels persistants pour les familles très modestes ou monoparentales. Besoin d'un guichet unique et d'actions « Hors les murs » * (Revenu par Unité de Consommation, aussi appelé niveau de vie)
Public cible	Enfants et jeunes du territoire (3 à 25 ans), prioritairement les enfants issus de familles modestes, monoparentales, résidant dans les communes rurales excentrées, ou en situation de handicap (bénéficiaires AEEH/MDPH)
Objectifs opérationnels	-Garantir l'accessibilité financière aux services Enfance-Jeunesse via la refonte et l'harmonisation des grilles tarifaires au Quotient Familial (QF) pour le futur Pôle Enfance. -Assurer l'inclusion systématique des enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers au sein des accueils périscolaires, ALSH et Espace Jeunes. (Animateur dédié) -Déstigmatiser l'accès aux activités éducatives, culturelles et de soutien en adoptant une communication positive centrée sur le projet de l'enfant -Réduire les barrières culturelles et d'éloignement en décentralisant les activités (« aller-vers », « Hors les murs ») et en accompagnant physiquement les familles vers les structures
Modalités de mise en œuvre	Refonte de la grille tarifaire intercommunale (ALSH, périscolaire, ludothèque, Espace Jeunes, Pôle Enfance) intégrant des tranches très accessibles pour les plus bas quotients familiaux. Protocole d'accueil inclusif pour les enfants en situation de handicap (renforcement des taux d'encadrement, formations des équipes, partenariats spécialisés). Mise en place d'animateur « dédiés » Mise en place du Portail Famille unifié et simplification des démarches administratives Déploiement d'actions « Hors les murs » avec le Family Bus et la Ludothèque dans l'ensemble des RPI et communes rurales
Echéances de réalisation	2027 : Révision des grilles tarifaires QF pour le futur Pôle Enfance 2027-2031 **:** Application continue des tarifs harmonisés, déploiement des actions inclusives et évaluation annuelle de l'accès des publics fragiles
Moyens à mobiliser	Portail Familles dématérialisé, guichet unique Pôle Enfance, renforts d'animation pour l'inclusion handicap (intervention de la psychologue au sein des équipe), subventions d'équilibre CCPL, financements CAF (Prestation de Service, Bonus Inclusion) et MSA
Partenaires sollicités	CAF de la Dordogne, MSA, SDJES, CD24 / MDPH, Éducation Nationale (RPI, AESH), associations culturelles locales
Résultats attendus	Augmentation du taux de fréquentation des enfants très modestes ou en situation de handicap, disparition du sentiment de stigmatisation, égalité réelle des chances éducatives sur l'ensemble du territoire
Indicateurs d'évaluation	Taux de fréquentation des enfants issus des tranches de Quotient Familial les plus basses dans les structures CCPL. Nombre d'enfants en situation de handicap (AEEH/MDPH) accueillis avec accompagnement renforcé en ALSH/périscolaire. Nombre d'actions « Hors les murs » décentralisées dans les communes rurales. Taux d'utilisation du Portail Familles

Axe 3 : Animation de la vie locale

Axe 3	**Animation de la vie locale**
Objectifs stratégiques :	Créer les conditions favorables au développement du lien social, de la participation citoyenne et des solidarités de proximité **Garantir une offre d'animation équitable et accessible à tous**, notamment en favorisant des interventions itinérantes ou décentralisées (« hors-les-murs »).
Constat	**Un territoire rural étendu mais riche en initiatives :** La Communauté de Communes bénéficie d'un tissu associatif vivant et engagé, mais la répartition des activités reste inégale entre les bourgs-centres (ex. Thiviers, Jumilhac-le-Grand) et les communes plus isolées. **Des freins de mobilité et un risque d'isolement :** L'éloignement géographique et le manque de transports collectifs limitent l'accès des familles, des jeunes et des personnes âgées aux offres culturelles, sportives et de loisirs **Un besoin de renforcer le lien intergénérationnel :** La démographie locale (cohabitation de jeunes ménages arrivants et d'une population senior bien implantée) nécessite de créer des ponts entre les générations pour éviter le cloisonnement des âges **Des équipements sous-exploités en réseau :** Bien que le territoire dispose de structures performantes (médiathèques, Pôle Enfance, salles des fêtes, tiers-lieux), il manque un maillage et une coordination d'ensemble pour animer ces lieux de manière transversale
Le défi	Renforcer les solidarités locales et les liens entre habitants et entre générations. ***Comment dynamiser l'animation de la vie locale et créer du lien social sur l'ensemble des communes du Périgord-Limousin en rendant les habitants acteurs de leur territoire, tout en luttant contre l'isolement et la dispersion géographique ?***
Les pistes de travail	Organiser un grand évènement annuel itinérant et fédérateur sur le territoire Mettre en place un **dispositif itinérant d'animation** (ex. bus ou caravane de la vie locale / de la culture) sillonnant les villages pour proposer des ateliers, des jeux de société, des cafés citoyens et du soutien aux démarches **Soutenir et mettre en réseau les associations locales** Accompagner l'émergence ou la labellisation d'**Espaces de Vie Sociale (EVS)** **Valoriser les projets intergénérationnels et écocitoyens** Connecter l'animation locale avec les thématiques : chantiers participatifs, trocs de jeux, repair-cafés intergénérationnels

Axe 3	**Animation de la vie locale**
Fiche Action 1 :	**Renforcer l'animation de la vie locale** *(Cartographie de l'existant – meilleure lisibilité- accompagnement des porteurs de projet – promouvoir les initiatives des habitants)*
Fiche Action 2 :	**Développer les relations intergénérationnelles**
Fiche Action 3 :	**Lutter contre l'isolement et renforcer le lien social**

Fiche Action 1 :	**Renforcer l'animation de la vie locale** *(Cartographie de l'existant – meilleure lisibilité- accompagnement des porteurs de projet – promouvoir les initiatives des habitants)*
Diagnostic initial	Tensions ou clivages observés entre habitants historiques et néo-ruraux. Problèmes de lisibilité et de centralisation de l'information (chevauchement d'événements, manque d'outils unifiés). Disparités d'animation entre les bourgs du Sud et les communes rurales du Nord. Essoufflement de la dynamique bénévolat au sein des associations
Public cible	Habitants du territoire (historiques et néo-ruraux), responsables et bénévoles associatifs, porteurs de projets citoyens, élus locaux
Objectifs opérationnels	-Recenser et cartographier l'ensemble des acteurs locaux principaux participants à l'animation de la vie locale. - Améliorer la communication et la lisibilité de l'offre d'animation. - Proposer un soutien logistique et administratif mutualisée aux bénévoles. - Accompagner les projets participatifs et les initiatives des habitants
Modalités de mise en œuvre	Création d'un annuaire / guide numérique centralisé des acteurs et animations du territoire. Organisation de temps d'échange et d'ateliers de formation partagés entre acteurs locaux Mise en place d'un accompagnement personnalisé (ingénierie/conseil) pour la création de projets citoyens et de tiers-lieux
Moyen à mobiliser	Outils numériques de communication (site intercommunal, application), agents chargés de coopération et de coordination du service Enfance-Jeunesse/Vie sociale/vie associative, minibus pour la mobilité d'accès, enveloppe financière CTG/CAF/MSA
Echéances de réalisation	Déploiement progressif sur la période CTG 2027-2031 (Cartographie et guide numérique en 2027 ; accompagnements continus jusqu'en 2031
Partenaires sollicités	Mairies (secrétaires), Office du tourisme, Service vie associative, CRESS, Emergence Perigord, Conseil Régional, le Pays Périgord Vert
Résultats attendus	Relance de l'engagement citoyen, participation accrue des habitants aux événements, meilleure intégration des nouveaux arrivants, réduction des disparités d'animation entre communes
Indicateurs d'évaluation	Nombre d'associations et d'initiatives accompagnées Nombre de partenaires parties prenants à la création du guide / outil numérique d'information Taux de participation aux temps de concertation

Fiche Action 2 :	Développer les relations intergénérationnelles
Diagnostic initial	Vieillissement structurel marqué du territoire : 34,4 % de la population a plus de 65 ans et l'indice de jeunesse est particulièrement bas (37 jeunes pour 100 seniors). Risque élevé d'isolement social des aînés (38,4 % de ménages d'une seule personne). Besoin identifié de créer des ponts et des moments de partage entre les générations pour lutter contre la solitude et favoriser la transmission
Public cible	Enfants fréquentant les Accueils de Loisirs (ALSH), tout-petits et assistantes maternelles du Relais Petite Enfance (RPE), résidents en EHPAD et seniors isolés du territoire (bénéficiaires CIAS)
Objectifs opérationnels	-Rompre l'isolement des résidents en EHPAD et des seniors à domicile -Favoriser la transmission de savoir-faire (cuisine, jardinage, mémoire locale, numérique) entre jeunes et anciens. -Sensibiliser les enfants et développer l'empathie sociale dès le plus jeune âge (Rapprocher les générations pour un regard positif sur le vieillissement)
Modalités de mise en œuvre	Programmation d'ateliers ou visites régulières dans les EHPADs associant enfants des ALSH et du RPE Organisation d'ateliers thématiques itinérants (cuisine, travaux manuels, récits de vie, initiation au numérique) Mise en place de transports mutualisés pour faciliter le déplacement des enfants vers les structures seniors et inversement
Moyens à mobiliser	Locaux des EHPAD, RPE et ALSH, matériel pédagogique et créatif, animateurs Enfance-Jeunesse et personnel soignant/d'animation des EHPAD, minibus de la CCPL
Echéances de réalisation	Mise en œuvre opérationnelle dès le 1er trimestre 2027 avec un calendrier trimestriel d'interventions intergénérationnelles (2027-2031)
Partenaires sollicités	EHPAD et résidences autonomie du territoire, Relais Petite Enfance (RPE), ALSH intercommunaux, Conseil Départemental 24, CAF, MSA, associations de retraités, Compagnie « les bien lunés » CIAS – bénéficiaires
Résultats attendus	Stimulation cognitive et rupture de l'isolement pour les aînés, renforcement de la cohésion sociale, valorisation des savoirs des seniors
Indicateurs d'évaluation	Nombre de rencontres et ateliers intergénérationnels réalisés par an. Nombre d'enfants et de résidents/seniors participants. Nombre d'établissements (EHPAD, RPE, ALSH) engagés dans la démarche. Taux de satisfaction mesuré auprès des résidents, des familles et des équipes pédagogiques

Fiche Action 3 :	Lutter contre l'isolement et renforcer le lien social
Diagnostic initial	Précarité économique et prévalence de l'isolement géographique en milieu rural (42,5 % de foyers à bas revenus, 12,4 % de familles monoparentales) Ultra-dépendance à la voiture rendant l'accès aux activités difficile pour les ménages modestes. Attente forte exprimée par les habitants pour des événements conviviaux, décentralisés et fédérateurs à l'échelle intercommunale
Public cible	Familles du territoire (prioritairement les familles monoparentales et isolées), enfants, jeunes, nouveaux arrivants
Objectifs opérationnels	-Organiser un grand événement annuel itinérant et fédérateur (« Familles en fête ») -Proposer des temps de répit parental et des rencontres conviviales de proximité (« Douce Parenthèse », Semaine de la parentalité) -Proposer des sorties familiales décentralisées et financièrement abordables -Lutter contre la solitude des parents et faciliter les échanges de pratiques entre pair
Modalités de mise en œuvre	Organisation annuelle de la fête itinérante « Familles en fête » sur une commune différente chaque année. (Demande de soutien d'autres services) Déploiement des dispositifs mobiles dans une démarche d'« aller-vers » (Bus Info Familles / Family Bus) pour aller à la rencontre des habitants dans les villages isolés. Organisation de sorties culturelles/loisirs avec mise à disposition de transports partagés (minibus). Organisation d'ateliers parents-enfants et de groupes de parole décentralisés
Echéances de réalisation	Événement « Familles en fête » (mai), Semaine de la parentalité (automne), avec des sorties familiales et temps conviviaux programmés chaque mois (2027-2031
Moyens à mobiliser	Bus Info Familles (Family bus), minibus intercommunaux, matériel d'animation événementielle, agents du service Enfance-Jeunesse et parentalité
Partenaires sollicités	CAF de la Dordogne, MSA, réseau Parentalité 24, communes d'accueil, associations locales, écoles et conseils de parents d'élève, l'EVS du territoire
Résultats attendus	Rompre le sentiment de solitude des familles vulnérables, renforcer la cohésion sociale et intercommunale, favoriser l'intégration des néo-ruraux
Indicateurs d'évaluation	Nombre de participants aux manifestations itinérantes et aux sorties familles. Nombre de communes bénéficiaires des passages des dispositifs mobiles (Bus Info Familles). Taux de représentation des familles monoparentales et modestes. Taux de satisfaction et niveau de rupture d'isolement exprimé par les participants

Axe 4 : Equité Territoriale

Axe 4	ÉQUITÉ TERRITORIALE
Objectifs stratégiques :	Garantir une meilleure équité d'accès aux droits, aux services et aux équipements en développant une présence de proximité et des démarches d'aller-vers
Constat	**Une dispersion géographique et un éloignement des services** : Concentration des services sur les bourgs-centres **Un frein majeur lié à la mobilité** **Le phénomène de non-recours aux droits et aux services :** L'éloignement physique, combiné à la dématérialisation croissante des démarches (fracture numérique) et parfois au renoncement ou à la méconnaissance des aides, génère une non visibilité de certaines fragilités sociales. Méconnaissance des aides et méfiance envers les institutions (lutter contre les préjugés)
Le défi	Réduire les inégalités territoriales et faciliter l'accès aux services pour les habitants les plus éloignés des dispositifs
Les pistes de travail	**Déployer des permanences sociales et de services en itinérance** Consolider ou étendre le maillage des **dispositifs mobiles** (ex. caravane d'accès aux droits / parentalité / santé / habitats) organisant des étapes régulières dans les petites communes Pérenniser et étendre les actions du « family bus » en lien avec d'autres dispositifs Coconstruire les actions en partenariat avec les services existants (ex : connect@ bus accompagnement numérique avec l'UDAF, Le Truck SOLHIA avec le programme Happy Habitat) Proposer des **permanences des travailleurs sociaux en lien avec le CMS** Créer un **circuit d'orientation simplifié** vers les services de la Communauté de Communes, de la CAF/MSA et du Département Créer un guide / répertoire centralisé des services

Axe 4	ÉQUITÉ TERRITORIALE
Fiche Action 1	**Identifier les publics éloignés –** *(Diagnostic et observation territoriale)*
Fiche Action 2	**Développer la démarche de « aller-vers »** (Family Bus, Bureau Info Famille & animations itinérantes)
Fiche Action 3	**Améliorer l'accès aux droits et faciliter le développement de l'inclusion numérique** *(Permanence CAF/MSA et Médiation)*

Fiche Action1	**Identifier les publics éloignés –** *(Diagnostic et observation territoriale)*
Diagnostic initial	**Données froides & vulnérabilités :** Territoire rural étendu de 22 communes (14 078 habitants, 28 hab./km²). Précarité financière marquée (42,5 % de foyers sous le seuil de bas revenus, 21,2 % de pauvreté sur l'ex-Pays de Jumilhac et 63,3 % de précarité chez les allocataires agricoles MSA). Isolement fort (38,4 % de ménages d'une personne, 34,4 % de plus de 65 ans). **Bilan CTG précédent & Données chaudes :** Dispersion géographique et manque de visibilité sur certaines familles fragiles. Risque de non-recours aux droits par méconnaissance des aides ou complexité administrative. Nécessité de sortir d'un diagnostic figé pour installer un observatoire territorial vivant et partagé
Public cible	Habitants, familles, enfants et jeunes identifiés comme fragiles, avec une attention particulière aux publics éloignés des dispositifs, en situation de non-recours, d'isolement ou confrontés à des freins sociaux
Objectifs opérationnels	-Mettre en place un observatoire territorial partagé pour identifier et caractériser les publics éloignés des services. -Repérer les inégalités d'accès entre les 22 communes et les micro-bassins de vie. -Développer la démarche d'« aller-vers » afin d'adapter l'offre de services aux besoins réels et vécus des habitants (ainsi
Modalités de mise en œuvre	Structuration de la méthode : Repérer, Diagnostiquer, Aller vers, Agir, Évaluer. Croisement des données institutionnelles (CAF, MSA, CD24) et de la parole des habitants recueillie sur le terrain. Organisation d'un réseau d'alerte et/ou de veille sociale avec les acteurs de proximité (secrétaires de mairie, travailleurs sociaux, Écoles, EVS). Restitution des données cartographiques pour adapter les tournées et les implantations de services
Moyen à mobiliser	Mobilisation d'un pilotage dédié et des professionnels de terrain. Mise en réseau des partenaires locaux, exploitation des données disponibles et développement d'un observatoire territorial partagé, outils de diagnostic et de cartographie, moyens de recueil de la parole des habitants, moyens logistiques et financiers nécessaires à la mise en œuvre d'action « aller vers » et à l'adaptation de l'offre aux besoins identifiés
Echéances de réalisation	2027 : Diagnostic initial et structuration de l'observatoire partagé. 2028-2031 : Déploiement des actions « aller-vers », suivi et évaluation annuelle des adaptations de l'offre
Partenaires sollicités	CAF de la Dordogne, MSA, Conseil Départemental 24, Mairies et secrétaires de mairie, CIAS, France Services, acteurs de la médiation numérique (Connect@Bus -UDAF), Happy Habitat (Truck SOLIHA) structures scolaires, EVS du territoire, associations locales, Communautés Professionnels Territoriales de Santé (CPTS)
Résultats attendus	Disposer d'une connaissance actualisée des besoins des habitants et des inégalités territoriales. Identifier les publics éloignés. Mettre en place un observatoire partagé, développer des actions « aller vers » adaptées aux territoires et faire évoluer l'offre de service en fonction des besoins identifiés
Indicateurs d'évaluation	Nombre de données recueillies/actualisées et nombre de territoires analysés Nombre de publics et de freins identifiés. Nombre d'actions « aller-vers » réalisées et d'habitants rencontrés. Nombre d'adaptations de l'offre mises en œuvre Taux de satisfaction sur la démarche partenariale

Fiche Action 2	**DEVELOPPER LA DEMARCHE « ALLER-VERS »** (Family Bus, Bureau Info Famille & animations itinérantes)
Diagnostic initial	**Dispersion géographique et ruralité :** Territoire rural étendu composé de 22 communes à faible densité, générant un isolement géographique de certaines familles et un manque de mobilité. **Non-recours aux droits et aux services :** Méconnaissance relative des services existants ou frein psychologique/logistique pour se déplacer vers les pôles de services centraux (Thiviers) **Besoins accrus d'accompagnement :** Augmentation des besoins d'écoute, de soutien à la parentalité, d'accès aux droits sociaux et d'inclusion numérique à proximité immédiate du domicile.
Public cible	**Public prioritaire :** Familles avec enfants (de la petite enfance à l'adolescence) résidant dans les communes rurales excentrées. **Publics spécifiques :** Parents isolés, jeunes parents, grands-parents, personnes en situation de fracture numérique ou d'éloignement des démarches administratives
Objectifs opérationnels	**Réduire les inégalités d'accès** aux services publics, d'information et d'accompagnement social/parentalité sur l'ensemble des 22 communes **Lieux de contact de proximité avec le family bus** (itinérance) au plus près des lieux de vie (écoles, places de village, marchés bibliothèques…). **Faciliter le repérage précoce** des situations de fragilité familiale ou d'isolement social et orienter vers les structures ressources. **Développer l'animation sociale locale** et favoriser la création de lien social et intergénérationnel inter-communal **Créer un guide** / répertoire des services accessibles pour les familles (outils collaboratifs)
Modalités de mise en œuvre	**Définition d'un calendrier de tournées régulières :** Planning de passages hebdomadaire/mensuel couvrant l'ensemble des communes (sorties d'écoles, jours de marché, abords des bibliothèques). **Permanences d'accueil et d'écoute :** Accueil libre et gratuit au sein du « Family Bus » ou dans une salle partenaire pour répondre aux questions sur la parentalité et les services de la CCPL. (Bureau Info Familles) **Ateliers nomades et temps forts :** Organisation de Cafés-Familles itinérants, d'animations parents-enfants et de temps d'échange thématiques (nutrition, numérique, lien intergénérationnel) **Orientation et accompagnement :** Prise de contact individualisée et orientation fluide vers le Relais Petite Enfance, le LAEP, la Ludothèque ou les services sociaux départementaux
Moyen à mobiliser	**Moyens humains :** 1 Référente Familles, dédiée aux tournées itinérantes. Intervenants thématiques ou travailleurs sociaux selon les ateliers (Santé, Prévention, CAF). **Moyens matériels et logistiques :** Véhicule aménagé itinérant (« Family Bus ») équipé en matériel d'information, jeux, documentation et matériel numérique. Salles communales / locaux périscolaires mis à disposition par les communes membres lors des étapes. **Moyens financiers :** Financements croisés dans le cadre de la CTG : CAF de la Dordogne (Bonification CTG / FPT / FNP), CC Périgord-Limousin, crédits d'État (SDJES, politiques de ruralité)
Echéances de réalisation	2027 : Consolidation des plannings de tournées et phasage avec le diagnostic territorial. 2027 : Restructuration du Bureau Info Familles au sein du nouveau Pôle Enfance-Jeunesse-Familles de Thiviers. 2027-2031 : Déploiement continu des tournées itinérantes et ateliers décentralisés
Partenaires sollicités	**Partenaires institutionnels :** CAF de Dordogne, Conseil Départemental de la Dordogne (CMS / PMI), MSA, Éducation Nationale (écoles du territoire). **Partenaires locaux et associatifs :** Mairies des 22 communes, PNR Périgord-Limousin, CPIE Périgord-Limousin, Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine, Fond National Parentalité FNP, bibliothèques et associations, Communautés Professionnels Territoriales de Santé (CPTS), France service
Résultats attendus	Augmentation du taux de fréquentation des services Enfance/Jeunesse/Familles par les habitants des communes éloignées des centres-bourgs. Baisse du sentiment d'isolement chez les familles en milieu rural. Amélioration de la connaissance et de la maîtrise des démarches liées à la parentalité et aux droits sociaux.

	Renforcement du maillage et des synergies entre la CCPL, le CIAS, la CAF/MSA, le CD24 et les 22 communes
Indicateurs d'évaluation	**Indicateurs d'activité (quantitatifs) :** Nombre de permanences et de kilomètres parcourus sur le territoire. Nombre de personnes et de familles accueillies sur l'année dans le cadre du dispositif. Nombre de communes couvertes par au moins une intervention au cours du trimestre. Nombre d'orientations effectuées vers des structures spécialisées. **Indicateurs d'impact (qualitatifs) :** Taux de satisfaction des usagers interrogés lors des permanences. Diversité de la provenance géographique des usagers de l'Espace Familles. Évolution des besoins exprimés par les parents sur le terrain

Fiche Action 3	**Améliorer l'accès aux droits et favoriser le développement de l'inclusion numérique** *(Permanence CAF/MSA et Médiation)*
Diagnostic initial	**Fracture numérique et illectronisme :** Une part significative de la population rurale (notamment les séniors, ménages modestes et personnes vulnérables) rencontre des difficultés face à la dématérialisation systématique des démarches administratives (CAF, CPAM, Retraite, Impôts, France Travail). **Non-recours aux prestations sociales :** Des situations d'isolement social et géographique entraînent un non-recours important aux droits (prime d'activité, RSA, aides au logement, chèque énergie, AAH), souvent par méconnaissance des dispositifs ou complexité des procédures. **Besoin de proximité et de centralisation :** Bien que des structures centrales existent (notamment les Espaces France Services à Thiviers et La Coquille), le besoin d'un accompagnement personnalisé de premier niveau et de permanences décentralisées reste fort sur l'ensemble des 22 communes du territoire.
Public cible	**Public prioritaire :** Personnes en situation de fracture numérique ou d'illectronisme, séniors, allocataires de minima sociaux, demandeurs d'emploi. **Publics spécifiques :** Jeunes en démarche d'insertion, familles monoparentales, usagers isolés ou ne disposant pas d'équipement informatique
Objectifs opérationnels	**Lutter contre le non-recours aux droits** en identifiant et accompagnant les publics isolés ou fragilisés. **Développer l'inclusion numérique** en proposant des ateliers collectifs d'initiation et un accompagnement individuel aux outils informatiques et démarches en ligne en lien avec les services existants, coordonner les actions et réorienter **Renforcer la coordination inter-partenariale** pour fluidifier les orientations entre les acteurs sociaux, la CAF de Dordogne et les services communautaires **Être la première porte** d'entrée pour les familles afin de les écouter, accompagner et orienter **Renforcer la visibilité de l'existant** en créant une cartographie des structures et lieux ressources
Modalités de mise en œuvre	**Permanences et accompagnement individuel :** Itinérance et permanence avec le family bus Permanence dans le cadre du BIF (Bureau Info Famille) **Ateliers collectifs :** En lien avec la CAF Ameli/Impôts, sécurité informatique, démarches sur smartphone/tablette). **Réseau de repérage et de vigilance :** Sensibilisation des secrétaires de mairie et acteurs locaux pour repérer les usagers en situation de non-recours et les orienter vers les conseillers dédiés. **Journées d'information et ateliers thématiques :** Organisation de temps forts d'information sur les droits sociaux en lien avec la CAF et les partenaires institutionnels.
Moyen à mobiliser	**Une référente famille** Un réseau d'acteurs et partenaires institutionnels et associatifs Le family bus avec des permanences et des actions hors les murs Actions collectives avec les différents partenaires
Echéances de réalisation	2027 Cartographie actualisée des permanences existantes et programmation des ateliers, Déploiement des cycles d'ateliers et mise en place du calendrier des permanences décentralisées. Suivi trimestriel de l'activité avec la CAF et les partenaires sociaux ; ajustement des créneaux. Évaluation annuelle dans le cadre du comité de pilotage CTG Périgord-Limousin et reconduction des orientations
Partenaires sollicités	**Partenaires institutionnels principaux :** CAF travailleurs sociaux, Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), CARSAT, MSA Dordogne Lot-et-Garonne, France Travail, Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP), Ministère de la Justice. Maison France Service

	Partenaires sociaux et locaux : Conseil Départemental de la Dordogne (Maison Départementale de la Solidarité), CIAS, CIDFF, associations d'entraide et d'insertion locales, Connect@Bus -UDAF.
Résultats attendus	Renforcement de l'équité territoriale d'accès aux services publics entre les bourgs centres et les communes rurales.
Indicateurs d'évaluation	**Indicateurs d'activité (quantitatifs) :** Nombre total d'usagers accueillis Nombre d'ateliers organisés et nombre de participants. Répartition géographique des usagers accompagnés (taux de couverture des 22 communes). Nombre de dossiers transmis et débloqués auprès de la CAF et des organismes partenaires. Taux de résolution des démarches dès le premier ou deuxième niveau d'accueil. Niveau de satisfaction des usagers quant à la qualité et la proximité du service.

Axe 5 : Cadre de vie

Axe 5	CADRE DE VIE
Objectifs stratégiques :	Améliorer les conditions de logement et accompagner les habitants vers un cadre de vie plus durable, sobre et adapté. Améliorer le cadre de vie et accompagner la transition
Constat	Impact direct du changement climatique en milieu rural Précarité énergétique et vieillissement du parc de logements Pénurie de petits logements (T1/T2) abordables pour jeunes et ainés Lourdeur administrative décourageante pour les aides à la rénovation **Existence de réalisations publiques exemplaires :** La Communauté de Communes dispose de leviers inspirants, notamment le **Pôle Enfance** (bâtiment modèle à haute performance environnementale) **Besoin d'accompagnement et de sensibilisation des habitants**
Le défi	Favoriser un habitat de qualité, adapté aux besoins des habitants, tout en accompagnant les évolutions environnementales et énergétiques ***Comment mobiliser les ressources du territoire pour accélérer la transition écologique et l'adaptation du bâti face au changement climatique, en faisant de nos bâtiments publics exemplaires (ex. Pôle Enfance) des leviers d'entraînement, de sensibilisation et d'action pour l'habitat de tous les citoyens***
Les pistes de travail	**le Pôle Enfance comme supports d'apprentissage** Accompagnement renforcé des habitants via le dispositif Happy Habitat Accompagnent de porteurs de projet sur l'habitat partagé et promotion de l'économie circulaire Sensibiliser les enfants, jeunes et habitants sur la transition écologique et l'économie circulaire Encourager la sobriété au quotidien et les défis écocitoyens Organiser des cycles de sensibilisation et d'ateliers participatifs sur l'éco-habitat Proposer des **ateliers pratiques « Confort d'été & Sobriété »** (fresque du climat, fabrication de protections solaires, végétalisation des abords du logement, gestion de l'eau).

Axe 5	CADRE DE VIE
Fiche Action 1 :	**Faire connaitre les aides existantes autour du logement**
Fiche Action 2 :	**Promouvoir les initiatives locales autour de l'habitat et de l'économie circulaire**
Fiche Action 3 :	**Développer et sensibiliser aux pratiques écologiques et à la transition énergétique**

Fiche Action 1 :	**Faire connaitre les aides existantes autour du logement**
Diagnostic initial	Parc immobilier ancien (souvent construit avant 1970 ou 1945) à fort taux de passoires thermiques. Taux de vacance élevé (10,9 % à 13,4 %) et présence de « propriétaires pauvres » ou âgés. Complexité administrative perçue pour monter les dossiers de rénovation (ex. OPAH Happy Habitat) et méconnaissance des dispositifs par les ménages modestes
Public cible	Propriétaires occupants modestes et très modestes (notamment les plus de 75 ans), bailleurs privés, seniors en perte d'autonomie, ménages ruraux en précarité énergétique
Objectifs opérationnels	-Informer et accompagner les habitants sur les aides à la rénovation énergétique et à l'adaptation (Anah, Ma Prime Rénov') -Rapprocher l'information des usagers dans les communes rurales grâce aux outils d'« aller-vers ». - Réduire la précarité énergétique et prévenir la dégradation du bâti
Modalités de mise en œuvre	Tenue de permanences d'information sur les sites clés (Thiviers, Nantheuil, etc.) et accompagnement personnalisé de A à Z (via SOLIHA). Utilisation itinérante du Bus Info Familles / Family Bus pour diffuser l'information logement directement au cœur des villages. Organisation d'animations de sensibilisation sur le terrain (balades thermographiques, passage du « Truck Adaptation »
Moyens à mobiliser	Dispositif mobile (Bus Info Familles) avec le family bus et le truck SOLIHA
Echéances de réalisation	Déploiement régulier sur le cycle CTG 2027-2031 (France Rénov / Happy Habitat 2025-2027 et permanences mobiles mensuelles)
Partenaires sollicités	Anah, Happy Habitat SOLIHA Dordogne, CC Isle Loue Auvézère en Périgord, France Rénov', réseau France Services, Adil, CAF et MSA
Résultats attendus	Augmentation du nombre de logements rénovés et adaptés, baisse des factures énergétiques des ménages très modestes, lutte contre l'isolement et la précarité énergétique
Indicateurs d'évaluation	Nombre de ménages informés et réorienté vers les permanences de Happy Habitat via le Family bus Nombre de dossiers de rénovation/adaptation financés et déposés. Gain énergétique moyen obtenu (% kWh/m²/an et réduction de CO_2)

Fiche Action 2 :	**Promouvoir les initiatives locales autour de l'habitat et de l'économie circulaire**
Diagnostic initial	Taux élevé de personnes âgées seules (38,6 % de ménages d'une personne) occupant de grands logements anciens. Pénurie avérée de petits logements abordables (T1/T2) pour les jeunes actifs, apprentis et étudiants. Érosion du lien social et besoin de créer de nouvelles formes d'entraide entre générations Co habitation intergénérationnelle
Public cible	Seniors disposant d'une grande maison individuelle, jeunes actifs, apprentis, étudiants, familles monoparentales recherchant un logement accessible
Objectifs opérationnels	-Développer l'habitat partagé et la cohabitation intergénérationnelle (ex. chambre ou logement sous-loué contre services ou présence) -Encourager les démarches d'économie circulaire et le réemploi dans l'aménagement et la gestion de l'habitat
Modalités de mise en œuvre	Rendre accessible et lisible les plateformes de mise en relation de « cohabitation intergénérationnelle » (aide partagée, loyer modéré contre services) Accompagnement technique des porteurs de projets d'habitats partagés ou groupés (à l'image de l'initiatives de Miallet) Promotion de l'économie circulaire appliquée à l'habitat (ressourceries, matériauthèques, trocs)
Moyens à mobiliser	Service ingénierie / Bourse aux locaux de la CCPL, compétences juridiques et sociales, ADIL, ingénierie « Villages d'Avenir » / ANC
Echéances de réalisation	Phase d'ingénierie et de constitution du réseau en 2027, expérimentation des premiers binômes de cohabitation et projets d'habitat en 2028-2031
Partenaires sollicités	Communes du territoire, Département de la Dordogne, réseau France Services, tiers-lieux locaux (L'HanGare, etc.), associations d'économie circulaire et bailleurs sociaux – CAF- Conseil Régional – CRESS, Recyclerie la Récréathiv
Résultats attendus	Rompre l'isolement des seniors, faciliter le logement des jeunes actifs (voir famille monoparentale) résorber la vacance dans les grands logements
Indicateurs d'évaluation	Nombre de binômes jeune/senior engagés dans une cohabitation solidaire Nombre de projets d'habitat partagé accompagnés ou créés Nombre de logements vacants réinvestis dans le dispositif

Fiche Action 3 :	Développer et sensibiliser aux pratiques écologiques et à la transition énergétique
Diagnostic initial	**Contexte climatique et territorial :** Les épisodes caniculaires répétés, la sécheresse et la hausse des coûts de l'énergie imposent une adaptation urgente des bâtiments et des modes de vie sur le territoire de Périgord-Limousin. Vulnérabilité climatique accrue (passoires thermiques souffrant du confort d'été/d'hiver, dégradations par retrait-gonflement des argiles). Besoin de passer d'une démarche technique à une « transition sociale » inclusive pour les habitants **Constat et besoin :** une grande partie de la population (familles, habitants, usagers) manque encore d'information et d'outils pratiques pour appliquer ces principes d'adaptation et de transition écologique dans leur propre habitat au quotidien
Public cible	Enfants, jeunes, familles, scolaires, artisans, commerçants et l'ensemble des habitants de la CCPL **Publics relais :** **Les professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse**. **Les élus locaux et techniciens** en charge du patrimoine bâti
Objectifs opérationnels	**Valoriser le Pôle Enfance** comme support pédagogique d'apprentissage de l'co-construction, du confort thermique et de la sobriété au quotidien. La Communauté de Communes dispose d'un **bâtiment exemplaire** : le **Pôle Enfance**, conçu selon des normes environnementales exigeantes (gestion du confort thermique, matériaux biosourcés, sobriété énergétique) Sensibiliser et former les habitants aux écogestes, à la sobriété énergétique et à la réduction des déchets. -Développer des concours ou défis citoyens (« Éco-défis ») valorisant les initiatives locales vertueuses. -Encourager les mobilités douces, partagées et la décarbonation des trajets quotidiens - **Ateliers Familles :** Fabrication de solutions d'ombrage, initiation à la végétalisation des abords du logement, gestion raisonnée de l'eau - Réflexion sur Jumilhac le Grand : adaptation des bâtiments en période de canicule,
Modalités de mise en œuvre	Le pôle Enfance comme outil de sensibilisation et fédérateur de la transition écologique : élaboration de temps d'échanges avec les usagers (visites « Bâtiment Modèle ») Lancement des opérations « Éco-défis » auprès des commerçants, artisans, écoles et familles en partenariat avec l'ADEME. Organisation d'ateliers pédagogiques et d'événements fédérateurs centrés sur l'économie circulaire et la sobriété (type ateliers réemploi / « Familles en Fête »). Synergie avec le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et le PNR Périgord-Limousin pour promouvoir le compostage, les mobilités douces et la rénovation basse consommation
Moyen à mobiliser	Chargée de mission PCAET / Environnement / CTG, équipe de l'animation outils pédagogiques du PNR Périgord-Limousin, subventions COT ADEME, minibus/vélos pour animation Le pole enfance en tant que bâtiment exemplaire indicateurs d'évaluation
Echéances de réalisation	Actions annuelles récurrentes tout au long de la CTG 2027-2031 (Éco-défis au printemps, ateliers réguliers autour de la mobilité douce et du climat)
Partenaires sollicités	L'ensemble des services de La CCPL ADEME, Parc Naturel Régional Périgord-Limousin (PNR PL), CIAS, écoles/TER, associations environnementales, CAUE
Résultats attendus	Changement de comportement vers des modes de vie plus sobres, amélioration de la gestion des déchets, appropriation de la transition écologique par l'ensemble des catégories sociales

Indicateurs d'évaluation	Nombre d'écoles, commerces et foyers engagés dans les « Éco-défis ». Nombre de participants aux ateliers de sensibilisation et événements écologiques. Nombre d'actions conjointes menées entre les services Climat (PCAET)

Axe 6 : Mobilité rurale, inclusive, douce et solidaire

Axe 6	MOBILITÉ RURALE, INCLUSIVE, DOUCE ET SOLIDAIRE
Objectifs stratégiques :	Développer une offre de mobilité accessible, solidaire et durable afin de réduire les freins liés à l'éloignement géographique at aux difficultés de déplacement
Constat	Dépendance totale à la voiture individuelle (90,1 % de ménages motorisés) Absence des transports collectifs réguliers Frein majeur pour l'accès à l'emploi, aux loisirs et aux droits (cité comme frein n°1 par 85,7 % des femmes)
Le défi	Permettre à chacun de se déplacer et d'accéder aux services, aux activités et à la vie sociale, quel que soit son lieu de résidence ou sa situation.
Les pistes de travail	- Accompagnement d'initiative de réseau de transport solidaire - Navettes dédiées pour les enfants et les jeunes vers nos structures d'accueils et des centres urbains - Développement du covoiturage, sensibilisation des publics, améliorer l'information sur les solutions existantes - Accompagner les publics rencontrant des freins à la mobilité - Favoriser les mobilités douces et partagées

Axe 6	MOBILITÉ RURALE, INCLUSIVE, DOUCE ET SOLIDAIRE
Fiche Action 1 :	**Faire la promotion des structures ayant des initiatives locales et informer les habitants sur les services existants**
Fiche Action 2 :	**Déploiement de navettes pour les jeunes / accompagner le déplacement des jeunes**
Fiche Action 3 :	**Sensibiliser à la mobilité douce**
Fiche Action 4 :	**Accompagner les publics rencontrant des freins à la mobilité**

Fiche Action 1 :	Accompagner les structures ayant des initiatives locales et informer les habitants sur les services existants
Diagnostic initial	**Points forts du territoire :** Présence de 3 gares TER (Thiviers, La Coquille, Négrondes) et axe structurant RN 21. **Freins identifiés :** Dépendance quasi-totale à l'automobile (90,1 % de ménages motorisés) et isolement extrême des 9,9 % de foyers sans véhicule. Taux élevé de précarité (42,5 % de foyers sous le seuil de bas revenus) subissant la hausse des carburants. Méconnaissance des offres de transport existantes et besoin de centraliser l'information
Public cible	Les habitants du territoire (en particulier les publics rencontrant des freins à la mobilité), les associations et les structures locales
Objectifs opérationnels	-Développer des solutions de mobilité solidaire adaptées au milieu rural -Accompagner les associations et structures locales dans le développement d'initiatives locales de mobilité -Favoriser la mise en réseau des acteurs et renforcer l'information des habitants sur les solutions existantes
Modalités de mise en œuvre	Recensement des besoins et des initiatives locales existantes Accompagnement technique et logistique des porteurs de projets citoyens et associatifs. Déploiement d'une démarche d'« aller-vers » auprès des habitants isolés Diffusion et appropriation du **Guide de la mobilité** de la CCPL et présence renforcée du **Family Bus** sur les marchés/villages Évaluation régulière des actions mises en œuvre
Moyen à mobiliser	Service mobilité/vie associative de la CCPL, mise en lien du réseau d'acteurs, véhicule itinérant **Family Bus**, impression/diffusion du **Guide de la mobilité**
Partenaires sollicités	Communes, CAF, Conseil Départemental 24, Région Nouvelle-Aquitaine, associations locales, France Services, Mission Locale, France Travail, acteurs de l'insertion et de l'action sociale, lien avec les démarches PCAET, COT ADEME, SCoT et Pays Périgord Vert
Echéances de réalisation	2026-2027 : diagnostic et recensement des besoins 2027 : accompagnement des initiatives locales 2028 -2030 : consolidation, développement de l'information et évaluation
Résultats attendus	Déploiement de solutions solidaire de proximité, meilleure information des habitants, réduction des freins aux déplacements et renforcement de l'équité d'accès aux services sur l'ensemble du territoire
Indicateurs d'évaluation	Nombre de structures accompagnées et de projets développés. Nombre de partenaires mobilisés et d'habitants informés. Nombre de bénéficiaires et de trajets réalisés, nombre de communes couvertes. Taux de satisfaction des usagers et partenaires

Fiche Action 2 :	Déploiement de navettes pour les jeunes / accompagner le déplacement des jeunes
Diagnostic initial	**Demande forte exprimée par les parents.** Isolement géographique marqué des ados et lycéens (temps de trajet pouvant atteindre 50 min pour rejoindre les lycées ou pôles urbains). Offre de transport limitée pour accéder aux activités extrascolaires, sportives et culturelles le mercredi et le week-end
Public cible	Les jeunes du territoire (collégiens, lycéens) et plus particulièrement les adhérents à l'Espace Jeunes
Objectifs opérationnels	-Accompagner les jeunes sur leurs freins à la mobilité pour leur permettre d'accéder aux activités de l'Espace Jeunes et du territoire. -Améliorer l'information des jeunes sur les lieux ressources et équipements à leur portée. -Réduire les inégalités d'accès aux loisirs et à la vie sociale entre les communes ruraux et les bourgs-centres
Modalités de mise en œuvre	Organisation de navettes dédiées reliant les lieux de scolarité (collèges, lycées) aux structures jeunesse selon le programme de l'Espace Jeunes. Définition de points de ramassage collectifs et sécurisés sur l'ensemble des communes de la CCPL. Optimisation et articulation avec les trajets existants des minibus intercommunale
Moyens à mobiliser	Allocation d'un minibus spécifiquement dédié à l'Espace Jeunes, équipe d'animation jeunesse, outils de communication numérique adaptés aux ados
Echéances de réalisation	2027 : diagnostic et recensement des besoins auprès des jeunes et familles (Via Questionnaire) 2027-2031 : Mise en place opérationnelle des navettes et réajustements réguliers des circuits
Partenaires sollicités	CAF de la Dordogne, MSA, réseau des acteurs du Projet Éducatif de Territoire (PEDT), établissements scolaires (collèges, lycées) à travers le TER et Région Nouvelle-Aquitaine (transports TER/cars)
Résultats attendus	Augmentation de la fréquentation de l'Espace Jeunes, autonomisation des adolescents, soulagement de la charge de transport pesant sur les familles
Indicateurs d'évaluation	Nombre de jeunes accompagnés et de trajets réalisés par navette. Nombre de communes raccordées aux points de ramassage. Nombre de partenariats mobilisés et taux de satisfaction des jeunes et des parents

Fiche Action 3 :	Sensibiliser à la mobilité douce
Diagnostic initial	Pratique du vélo actuellement très faible pour les déplacements quotidiens (moins de 1 %). Besoin de sécuriser la pratique dès le plus jeune âge et de faire évoluer les représentations sur les modes doux. Opportunité liée à la présence de la voie verte Flow Vélo à Thiviers
Public cible	Enfants inscrits sur les temps périscolaires et centres de loisirs (ALSH), jeunes du territoire (collégiens, lycéens), adhérents de l'Espace Jeunes et leurs parent
Objectifs opérationnels	-Accompagner les enfants et les jeunes vers une pratique autonome et sécurisée du vélo -Redonner le goût des mobilités douces et actives aux adolescents. -Sensibiliser les familles et les jeunes aux opportunités du covoiturage locale
Modalités de mise en œuvre	Organisation systématique d'ateliers Savoir Rouler à Vélo (SRAV) dans les centres de loisirs et sur les temps périscolaires Organisation de séjours et sorties thématiques autour des mobilités douces avec l'Espace Jeunes Mise en place d'ateliers d'auto-réparation et d'entretien de vélos en partenariat avec le tissu associatif local Valorisation du covoiturage et information sur les plateformes existantes lors des manifestations d'animation locale (*Familles en fête*, *Semaine de la parentalité*). Organisation de temps d'appropriation du Guide de la mobilité auprès des habitants et des partenaires
Moyen à mobiliser	2 agents du service Enfance-Jeunesse formés au dispositif SRAV, flotte de vélos/casques, matériel de réparation, supports d'information mobilité
Echéances de réalisation	2027-2031 : Déploiement régulier et annuel des ateliers SRAV et des animations mobilités sur les centres, périscolaires et l'Espace Jeunes
Partenaires sollicités	CAF, MSA, réseau PEDT, Région (TER), PCAET / COT ADEME, associations partenaires locales (ex. « Ça rouille », « La Récréathiv' »)
Résultats attendus	Acquisition du SRAV par les enfants du territoire, sécurisation des déplacements vélos, sensibilisation accrue au covoiturage, réduction de l'empreinte carbone
Indicateurs d'évaluation	Nombre d'enfants et de jeunes formés au SRAV. Nombre d'ateliers vélo et de sessions de réparation organisés. Nombre de personnes informées sur le covoiturage lors des événements. Nombre de communes couvertes et taux de satisfaction

Fiche Action 4 :	Accompagner les publics rencontrant des freins à la mobilité
Diagnostic initial	Précarité financière des jeunes (taux de chômage des 15-24 ans atteignant 22,7 %) et des familles vulnérables (42,5 % sous le seuil de bas revenus) créant un renoncement à la mobilité (coût du permis, achat/entretien de véhicule). Isolement des familles rurales éloignées des services d'animation
Public cible	Jeunes du territoire (15-25 ans) et familles en situation de fragilité sociale ou financière
Objectifs opérationnels	-Lever les freins financiers à la mobilité autonome des jeunes (accès au permis de conduire ou acquisition d'un Vélo à Assistance Electrique -VAE). -Encourager l'engagement citoyen des jeunes au bénéfice de la collectivité et des communes -Proposer des solutions de transport collectif pour les activités familiales et développer l'« aller-vers »
Modalités de mise en œuvre	**Chantiers participatifs jeunes :** Mobilisation des jeunes autour de travaux de rafraîchissement et d'embellissement de l'espace public (peinture d'écoles, de stades, d'équipements sportifs) en lien avec les communes. **Capital Ecomobilité :** Transformation du temps d'engagement citoyen des jeunes en un « capital » financé par la collectivité auprès de partenaires locaux pour financer le **permis de conduire** ou l'achat d'un **vélo à assistance électrique (VAE)**. Mises en place de navettes dédiées pour accompagner les familles lors des sorties organisées par l'Espace Familles. Déploiement d'actions « Hors les murs » déplaçant les activités (ludothèque, bibliothèque, Espace Familles) au plus près des lieux de vie ruraux
Moyens à mobiliser	Mobilisation des agents Enfance-Jeunesse et Culture, accompagnement des communes d'accueil, enveloppe de financement pour la gratification « Capital écomobilité »
Echéances de réalisation	**2027 :** Montage ingénierie et partenariats des chantiers participatifs avec les communes. **2028-2031 :** Réalisation opérationnelle des chantiers participatifs jeunes. **2027-2031 :** Mise en place continue des navettes Espace Familles et de la démarche « Hors les murs »
Partenaires sollicités	Communes d'accueil des chantiers, Mission Locale Haut-Périgord, travailleurs sociaux, CIAS (dispositif bons carburant)
Résultats attendus	Obtention du permis/équipement VAE pour des jeunes précaires, rénovation d'équipements communaux, implication citoyenne renforcée, rupture de l'isolement des familles
Indicateurs d'évaluation	Nombre de chantiers participatifs réalisés et nombre de communes impliquées Nombre de jeunes ayant bénéficié du « Capital Éco-Mobilité » (permis / VAE) Nombre de familles accompagnées sur les navettes et actions « Hors les murs » Taux de satisfaction globale